

Adresse de la municipalité de Tours (Indre-et-Loire) qui renouvelle son attachement à la Convention, lors de la séance du 24 thermidor an II (11 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la municipalité de Tours (Indre-et-Loire) qui renouvelle son attachement à la Convention, lors de la séance du 24 thermidor an II (11 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 453-454;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1985\\_num\\_94\\_1\\_23155\\_t1\\_0453\\_0000\\_6](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23155_t1_0453_0000_6)

---

Fichier pdf généré le 09/07/2021

la liberté, et que nous ne cesserons de dire : *vive la République!*

PROVOST (*vice-présid.*), TURMEAU, MAGONNEAU, BERTHELOT, BONNET (*agent nat.*).

Par les citoyens administrateurs : FANNET (*secrét.*).

r

[*Le conseil g<sup>al</sup> de la comm. de Chilly* (1), à la *Conv.; Chilly, 21 therm. II*] (2)

Citoyens législateurs,

Le conseil général de la commune de Chilly applaudit aux mesures grandes et énergiques que vous avez prises dans les journées des 9 et 10 thermidor, pour sauver la République française des nouveaux dangers dont elle étoit menacée, par la faction hypocrite et astucieuse de Robespierre et ses complices. Le fruit de cinq années de révolution auroit été perdu en un instant, et la République française, fondé[e] sur la liberté et l'égalité, auroit été livrée aux horreurs de la guerre civile et des maux incalculables qui en sont la suite. Non ! Périssent tous les tirans et la tirranie, de quelque voile qu'ils se couvrent ! Continuez, législateurs, achevez le bonheur des Français. Vos immenses travaux et votre conduite sage et énergique font pâlir les puissances coalisées qui voyent, à chaque instant, leurs infâmes projets déjoués, leurs esclaves battus par nos braves deffenseurs, et les conspirateurs de l'intérieur payer de leurs têtes leurs téméraires entreprises. La République française, semblable à l'astre qui vivifie la terre, enauffera tous les courages, embrasera tous les cœurs et triomphera, fondé[e] sur les bases éternels de la liberté et l'égalité. Oui, législateurs, vous êtes les pères de la patrie, vous méritez à juste titre la reconnaissance de tous les vrais Français. Recevez ce foible tribut que vous offre le conseil général de la commune de Chilly, plein de respect et d'attachement pour la représentation nationale. Vive la République et la Convention nationale !

Les maire, officiers municipaux, et membres composant le conseil général de la commune de Chilly :

BAYLAC (*maire*), MARCHAIS (*off. mun.*), BUISSON (*notable*), COMBRÉ (*off. mun.*), CAUSSANS (*agent nat.*), BAILLY (*notable*), MONCEAU (*notable*), L. MARCHAIS (*notable*), LEBAS (*secrét.-greffier*).

s

[*Le c. révol. de la comm. de Cahors* (3), à la *Conv.; Cahors, 19 therm. II*] (4)

Vous l'avés donc encore une fois sauvée, la liberté, généreux représentans, et cela par des

efforts d'autant plus étonnans qu'elle étoit assassinée par des monstres que l'opinion du peuple avait trop longtems marqué[s] pour ses libérateurs, et dont les complots affreux étoient d'autant plus dangereux que leur trame sangui-naire étoit ourdie dans le calme et dans les plus beaux moments de la République !

Les scélérats ! Ils parlaient de vertu ! Ils parlaient de patrie !... Mais ces mots sacrés étoient autant de blasphèmes dans leur bouche impure. Ils parlaient de liberté, tandis qu'ils méditaient notre esclavage !

Votre justice et votre énergie viennent de nous faire raison de leur audace. Leur tête criminelle est tombée, et leur mort est une colonne de plus pour la liberté et un nouveau triomphe pour ses vrais deffenseurs. Continués, vertueux représentans, continués ces travaux pénibles mais glorieux que votre amour pour la liberté vous fit entreprendre et que votre courage vous fait sout[e]nir jusqu'à la fin. Chacun de vos jours est marqué par de nouveaux triomphes, chacun de vos instans par de nouveaux bienfaits. Aussi la reconnaissance du peuple français sera sans bornes, et croyés que chacun de ces bienfaits est un fleuron de plus pour la couronne immortelle qui vous attend au bout de cette carrière glorieuse dans laquelle le peuple qui marche à vos côtés s'ensevelira avec vous, s'il ne peut crier avec vous : vive la République, vive la liberté !

ROSIER (*présid.*), DUCHOQUET, CAIRIOZ, GUILHOU, F. GENSUE, ANNEZ 1<sup>er</sup> né, PERIÉ 1<sup>er</sup> né, LOUBIERES, GUZOT 1<sup>er</sup> né, BERTON (*secrét.*).

t

[*Les membres composants le conseil g<sup>al</sup> révolutionnaire et régénéré de la comm. de Tours* (1), à la *Conv.; Tours, 12 therm. II*] (2)

Mandataires du peuple,

La commune de Tours, longtems calomniée, ne le fut que pour être restée uniquement attachée aux vrais principes. Elle se prononça dans tous les temps pour le peuple, et toutes les mesures qui l'ont sauvé ont été pressenties ou approuvées par elle. A peine informée des commotions qui ont eu lieu dans le sein de la Convention nationale, qu'elle s'est montrée avec la franchise qui la caractérise. La liberté ou la mort, la République une et indivisible, sont les seuls vœux que tous nos concitoyens ont exprimés. Nous les soutiendrons égalem[en]t jusqu'à la mort. Nous n'avons jamais fait dépendre de quelques hommes le salut de la patrie. La raison du peuple nous suffit pour nous assurer la victoire. Périssent les ambitieux ! Ils ont passé comme un songe, le peuple seul est resté. Il est là, et nous sommes avec vous, invariablem[en]t attachés à son bonheur et à sa gloire. Nous immolerons tous ceux qui s'isoleroient de luy. Le

(1) Seine-et-Oise.

(2) C 313, pl. 1 248, p. 8. Mentionné par *B<sup>in</sup>*, 30 therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>).

(3) Lot.

(4) C 313, pl. 1 248, p. 12; *B<sup>in</sup>*, 27 therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>); *J. Univ.*, n° 1 726. Mentionné par *J. Fr.*, n° 686.

(1) Indre-et-Loire.

(2) C 313, pl. 1 248, p. 23. Mentionné par *B<sup>in</sup>*, 1<sup>er</sup> fruct. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>); *J. Sablier*, n° 1 494.

génie de la liberté surpassera toujours en nous les combinaisons perfides de l'esprit, et la patrie sera impérissable. Vous l'avez encore une fois sauvée : vous méritez encore une fois bien d'elle. Vive la Convention nationale ! Vive la République une et indivisible !

JACQUEMIN (*off. mun.*), POLLET (*notable*), PERRÉ (*maire*), RICHARD (*off. mun.*), GAMELIN (*off. mun.*), PERCHERON (*off. mun.*), M.F. DUTENS (*off. mun.*), DEHOQUES CHASSEPINE (*notable*), PHILIPPE (*off. mun.*), F. FAY (*off. mun.*), GIDOIN (*off. mun.*), BLANCHET, BLANCHET cadet (*notable*), FRANCHER (*notable*), FOURNIER, LEBRUN (*off. mun.*), A.V. RAMPAULT, LOUCHARD (*notable*), BERTON (*notable*), THOMAS (*notable*), BREARD (*notable*), HAMART, GUÉRIN (*agent nat. en 2<sup>d</sup>*), BRUERE fils aîné (*agent nat. de la comm.*), FOURNIER (*notable*), BOIN (*notable*) [et 2 signatures illisibles].

Par le conseil g<sup>al</sup> de la comune : H. JACQUES (*secrét.-greffier*).

u

[*Les membres composant la sté popul. de la comm. de Roche-sur-Loire, ci-devant Luynes (1), à la Conv.; Roche-sur-Loire, 20 therm. II*] (2)

Citoyens législateurs,

L'horrible conspiration tramée par le scélérat Robespierre et ses complices, contre la République et la représentation nationale, que vous avés si courageusement déjouée, doit prouver à tous les traîtres et à l'Europe entière que votre surveillance, votre énergie et votre justice atteignent tous les conspirateurs, malgré les masques dont ils se couvrent.

Eh ! Qui l'auroit jamais pensé que ce monstre, ce Robespierre, travailloit, avec ses complices, à détruire notre république et à s'ériger en tyran ?

Ils sont tombés sous le glaive de la loi, ces monstres odieux, et, par cet acte de justice et votre active surveillance, vous avés encore une fois sauvé la patrie.

Restés donc à votre poste, dignes représentants, nous vous en conjurons, pour déjouer les complots liberticides de nos lâches ennemis, pour punir tous les traîtres et veiller sur la patrie. Continués à assurer notre bonheur et celui de nos enfants par des loix sages et bienfaisantes, fondées sur les bazes de la liberté et de l'égalité.

Tels sont nos vœux, sages législateurs, et nous jurons d'être toujours unis à la montagne, de surveiller les traîtres et les malveillans, de sacrifier et répandre jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour maintenir la liberté et l'égalité fondées sur les vertus dont vous nous donnés l'exemple. Vive la République ! Vive la Convention !

NICOD (*présid.*), GARNAULT (*secrét.*).

v

[*La garde nat. de Chinon (1) à la Conv.; Chinon, 14 therm. II*] (2)

Le tyran des Français a subi la peine due à ses forfaits, et son supplice n'a pas corrigé les traîtres !... De nouveaux Catilina ont paru. Leurs regards ambitieux se sont portés jusque sur les débris du trône. Ils ont essayé d'ébranler les colonnes du temple de la liberté. Ils sont connus, les scélérats ! Pendant trop de temps ils se sont joué de la confiance du peuple. L'œil vigilant de la Convention a enfin pénétré l'atrocité de leurs projets, et les traîtres ne sont plus. Bientôt leurs agens éprouveront le même sort.

Grâces vous soient rendues, dignes représentants d'un peuple libre. Recevez le tribut d'éloges dû au courage et à l'activité que vous avez montrés dans le poste périlleux que vous remplissés. Vos dangers ont été grands, vos travaux sont pénibles, mais vos succès, mais les triomphes que vous avez remporté jusqu'à ce moment sur les malveillans et les factieux, vous sont un sûr garant de la reconnaissance nationale.

Redoublez, s'il est possible, d'efforts et de zèle pour atteindre toutes les conspirations et les détruire. Jalouze de concourir au grand œuvre de la régénération française, la garde nationale vous offre ses bras, sa vie, pour écarter des dangers qui vous menacent, et pour le maintien de la République, une et indivisible. Vive la montagne !

FOUVEUR (*secrét.*) [et 210 signatures].

[*Les juges du tribunal du distr. de Chinon-sur-Vienne, à la Conv.; s.d.*] (3)

Citoyens,

La liberté vient d'échapper au plus grand danger qu'elle eût encore couru. Nous le devons à votre énergie, à la mâle vig[il]ueur que vous avés déployé dans cette fameuse journée du 10 thermidor. Oui, ce sera, dans les fastes de la République, une époque à jamais mémorable. C'est au milieu du sénat romain que César périt sous le glaive tiranicide. Au sein de la Convention nationale, dans chacun de ses fidèles membres, Robespierre et complices ont trouvé des Brutus. Ils en eussent trouvé dans tout digne Français, mais vous avés l'initiative. Elle ajoute à votre gloire, elle ajoute à la reconnaissance du peuple.

Les membres du tribunal joignent leurs accens à ceux qui se font entendre d'un bout de la République à l'autre, et réitèrent leur serment de deffendre jusqu'à la mort la liberté et la représentation nationale.

RENAULT BUCQUET, FOURCHAULT, CHAMPEIGNÉ, DESACHÉ, FOREST aîné (*commissaire nat.*) [et une signature illisible].

(1) Indre-et-Loire.

(2) C 315, pl. 1 265, p. 58. Mentionné par B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> fruct. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>).

(3) C 313, pl. 1 248, p. 25. Mentionné par B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> fruct. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>).

(1) Indre-et-Loire.

(2) C 315, pl. 1 265, p. 59. Mentionné par B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> fruct. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>); J. Sablier, n<sup>o</sup> 1 493.